

Les trophées de l'environnement AUTOECO 2017

L'Agence de l'eau Seine-Normandie récompense un garage pour sa progression de la quantité globale de liquide de refroidissement collectée



Pour la deuxième année, l'Agence de l'eau Seine-Normandie est partenaire de l'édition des Trophées de l'Environnement AUTOECO 2017 avec la remise d'un prix Agence de l'eau Seine-Normandie « Progression de la quantité globale de liquide de refroidissement collectée » récompensant un garage pour ses efforts de bonne pratique en matière d'environnement.

Ce prix spécial, sélectionné par le jury, a été remis au groupe « BERNIER » situé à Amilly-Villemaudeur dans le Loiret (garage Peugeot).

Ce groupe familial, créé en 1947, possède plusieurs concessions sur le bassin-Seine-Normandie.

Depuis 2008, 5 aides financières ont été attribuées au groupe sur 3 sites différents sur le bassin Seine-Normandie (Pont d'OUILLY-14, Les ULIS-91 et Amilly-Villemaudeur-45) dans le cadre du contrat garage signé entre l'Agence de l'eau Seine-Normandie et le Conseil National des Professions de l'Automobile (CNPA).

Dans le cadre du transfert de site, les travaux de mise en conformité ont permis de préserver la ressource en eau de tous risques d'hydrocarbures par la mise en place d'un local de stockage des huiles usagées et déchets dangereux.

- 235 garages les plus méritants en matière de gestion de leurs déchets automobiles sélectionnés pour participer aux 11 trophées (sur une base de 42 000)
- 50 % des participants se trouvent sur le bassin Seine-Normandie
- 17 entreprises sont implantées sur le bassin Seine-Normandie (42 %) parmi les 40 nominés au niveau national, pour les 8 prix liés à la bonne gestion des déchets

Les Trophées de l'environnement sont co-organisés par AUTOECO et AUTO INFOS.

Ils récompensent les concessions et les acteurs de l'automobile les plus méritants en matière de gestion de leurs déchets automobiles.

Une pré-sélection des participants est faite à partir des données collectées par AUTOECO invitant ces professionnels de l'automobile à candidater (235 participants pour l'année 2017). Plusieurs prix sont remis : Prix concession eco-responsable, économie environnementale, certification, performance, croissance, prévention, région Ile-de-France, groupe, projet, marque automobile et le prix « Agence de l'eau - liquide de refroidissement ».

Depuis 2004, l'Agence de l'eau Seine-Normandie et le Conseil National des Professions de l'Automobile (CNPA) ont formalisé un partenariat (le « Contrat garages ») relatif à l'animation et de l'assistance technique des activités de la réparation et de l'entretien de véhicules. Ce contrat cible plus particulièrement la prévention et le traitement des rejets et des effluents concentrés, toxiques ou dangereux pour l'eau. Il permet aux professionnels de l'automobile de bénéficier d'un diagnostic environnement gratuit et d'aides financières de l'Agence de l'eau Seine-Normandie.



Pour en savoir plus sur la démarche du Contrat garage et sur les aides de l'Agence de l'eau Seine-Normandie : Visionner la vidéo sur YouTube après avoir scanné le QR code ou rendez-vous sur notre site internet www.eau-seine-normandie.fr

La société AUTOECO gère les données de collectes de déchets de près de 42000 réparateurs sur une année. Ces données sont issues de la profession automobile en France. Ils fournissent aux constructeurs et importateurs les quantités et volumes de déchets collectés dans leur réseau respectif afin qu'ils puissent mieux maîtriser leur impact en terme de développement durable.